

Mots. Les langages du politique

ENS-Editions

Appel à contributions pour un dossier publiable en juillet 2018

Les « petites phrases »

La revue *Mots. Les langages du politique* souhaite publier en juillet 2018 un dossier consacré aux « petites phrases ».

A l'heure où la campagne électorale bat son plein, les « petites phrases » prolifèrent. L'analyse de discours s'est récemment saisi de ce qui apparaît désormais comme une donnée de la vie politique contemporaine (Alice Krieg-Planque et Caroline Ollivier-Yaniv, 2011), posant les jalons d'une recherche que ce dossier vise à prolonger. Intéressant à la fois les sciences sociales et les sciences du langage et de la communication, le phénomène est pourtant difficile à constituer en objet d'étude.

Comme l'a montré Alice Krieg-Planque (2011), la formule « petites phrases » est avant tout « un syntagme dénominatif métalinguistique non savant », autrement dit une désignation métadiscursive endogène, propre aux acteurs sociaux investis dans la vie politique et médiatique. Emprunté au vocabulaire grammatical, employé de façon plus ou moins adéquate, l'expression prend généralement une valeur péjorative. L'adjectif *petit* renvoie alors à la fois à la forme des énoncés visés, nécessairement courts, mais aussi, axiologiquement, à la médiocrité vers laquelle ils font signe. L'existence des « petites phrases » est ainsi très souvent associée en discours à la dégradation de la vie politique dont elles témoigneraient : une vie politique où la forme prime sur le fond, le style sur les idées, la visibilité sur l'argumentation.

Une fois écartées ces représentations normatives, que reste-t-il de la « petite phrase » ? Il s'agit d'un segment court, parfois plus restreint d'ailleurs que la phrase au sens grammatical, généralement emprunté à un ensemble discursif plus long pour être reproduit dans la sphère médiatique de façon décontextualisée, souvent en raison de leur caractère polémique. À cet égard, la « petite phrase » relève à la fois d'une stratégie discursive mise en place par le locuteur en vue d'une exposition médiatique maximale et d'un formatage médiatique de la parole politique. Elle est donc le produit d'une « co-énonciation », inséparable des moyens de communication du moment.

Mais cette définition pose plus de questions qu'elle n'en résout, qui constituent autant de pistes pour les contributions à ce dossier :

- Le phénomène est-il spécifique aux configurations médiatico-politiques de notre temps ?

Un bref retour historique incite à la prudence et permet en outre de mettre à distance le mythe de l'âge d'or dans lequel semble prise la condamnation des « petites phrases », qui les oppose toujours peu ou prou aux grandes idées du passé, portées par une éloquence désormais perdue. Les acteurs politiques n'ont en effet pas attendu les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour intégrer à leurs discours des expressions ciselées visant à retenir l'attention et marquer la postérité. À cet égard, le rôle des chroniqueurs et des historiens ne doit pas être sous-estimé. Ces derniers ont longtemps émaillé leurs récits de citations frappantes, parfois apocryphes, canonisant très tôt une représentation du grand homme en producteur

d'aphorismes.

L'avènement du parlementarisme encourage le procédé, qui fait coexister grands discours et bons mots. Comme le souligne Patrick Brasart à propos des discours tenus sous la Révolution française (1994), il doit être analysé du côté des orateurs en quête d'efficacité comme du côté des récepteurs qui segmentent et reformatent les discours initiaux non sans effet sur leurs significations. Même si l'on ne parle pas encore à son propos de « petites phrases », il fait déjà l'objet de commentaires métadiscursifs généralement négatifs, dénonçant la propension à simplifier les argumentaires complexes à des fins de séduction et de manipulation.

Le phénomène est pourtant loin d'avoir l'ampleur qu'on lui connaît aujourd'hui. Si l'expression « petites phrases » apparaît dans les années 1970-1980, elle renvoie désormais à un fait tout à la fois sémiolinguistique, discursif et politique inséparable des configurations médiatiques qui sont les nôtres. Comme le note Dominique Maingueneau (2011), « le développement récent d'une configuration médiatique qui associe étroitement presse imprimée, radio, télévision, internet et téléphonie mobile a permis de porter à un niveau inégalé le détachement et la mise en circulation des aphorismes ». Mais n'est-ce qu'une question de « niveau » ou d'intensité ? Autrement dit ces « petites phrases » n'ont-elles pas aussi changé de nature ?

- De quelles configurations politico-médiatiques les « petites phrases » sont-elles dès lors le symptôme ?

Pour interroger le phénomène en question, il faut partir d'un constat : celui de l'intrication du champ des médias (de l'ensemble des médias, y compris évidemment des « nouveaux médias ») et de celui de la politique, dans une société médiatisée (Verón, 1991), société de connivence (Beaud, 1984) et de l'avènement d'une communication politico-médiatique intégrée où le champ médiatique a une position dominante dans le champ du pouvoir (Bourdieu, 2013), singulièrement en matière de production-promotion des représentations collectives et/ou sociales et de diffusion des idéologies dominantes.

Quel contrat de communication (Charaudeau, 2005) conduit ainsi à privilégier la parole-choc, pourvoyeuse de conflit ? Et comment la pression du principe d'empathie (Lochard et Boyer, 1998) qui s'exerce sur les mécanismes de la « petite phrase » conduit à alimenter le phénomène permanent de stéréotypage médiatique qu'elle incarne ?

Nous serons à cet égard sensibles aux contributions qui éclaireraient la fabrique des petites phrases autant qu'à celles qui mettraient en lumière le rôle qu'elles jouent dans la formation des représentations collectives.

- D'un point de vue sémiolinguistique et discursif, comment les « petites phrases » fonctionnent-elles ?

En d'autres termes, peut-on repérer des régularités qui font de certains énoncés les cibles privilégiées d'une mise en circulation comme « petites phrases » ? Le succès des « petites phrases » tient-il à la spécificité des figures de discours et de pensée auxquelles elles ont recours, comme semblent le montrer les exemples recueillis par la Société d'étude des langages du politique au cours de la campagne électorale 2017 (<http://selp.eu/Figures/>) ? Dans le prolongement des travaux de Dominique Maingueneau (2012), on sera ici attentifs aux opérations de « surassertion » qui garantissent la « détachabilité » des énoncés. À cet égard, le renouvellement des recherches consacrées à la phraséologie (Legallois et Tutin, 2013 ; Sitri et

Tutin, 2016) ouvre des pistes fructueuses pour saisir ce qui fait de tel ou tel énoncé une « petite phrase » en germe.

Dans la mesure où la « petite phrase » naît généralement d'un détachement, l'opération de segmentation qui préside à leur diffusion dans l'espace médiatique doit, elle aussi, être questionnée. Obéit-elle à des règles implicites ? Et quels rapports établit-elle entre ces énoncés décontextualisés et les discours dont ils ont été extraits ? Avec quels effets de sens (ou de contresens) ?

Dans cette perspective, il serait utile de rouvrir à nouveaux frais la question de la qualification de ces énoncés. Faut-il nécessairement qu'ils soient désignés comme « petites phrases » pour exister en tant que tels ? Et pourquoi modalise-t-on volontiers *petites phrases* avec des guillemets ? Plus largement, associer l'étude des « petites phrases » aux commentaires métadiscursifs auxquels elles donnent lieu paraît particulièrement stimulant, qu'il s'agisse de rendre compte de leur émergence comme de leurs effets discursifs.

Le présent dossier entend éclairer ces différents aspects, en s'interrogeant sur la réalité sémiolinguistique et discursive du phénomène comme sur son fonctionnement socio-pragmatique et communicationnel dans les champs politique et médiatique, ici considérés comme indissociables.

BEAUD Paul, 1984, *La société de connivence*, Paris, Aubier.

BOURDIEU Pierre, 2013, « Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 200, p. 4-37.

BRASART Patrick, 1994, « Petites phrases et grands discours (Sur quelques problèmes de l'écoute du genre délibératif sous la Révolution française) », *Mots. Les langages du politique*, n° 40, p. 106-112.

CHARAUDEAU Patrick, 2005, *Le discours politique : les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.

KRIEG-PLANQUE Alice, 2009, *La notion de « formule » en analyse du discours*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.

KRIEG-PLANQUE Alice, 2011, « Les 'petites phrases' : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques », *Communication et langages*, n° 188, p. 23-41.

KRIEG-PLANQUE Alice et OLLIVIER-YANIV Caroline éd., 2011, *Les « petites phrases » en politique* – *Communication et langages*, n° 188, p. 17-80.

LE BART Christian, 2003, « Lois et invariants d'un genre : pour une sociologie des gaffes politiques », *Argumentation et discours politique. Antiquité grecque et latine, Révolution française, monde contemporain*, S. Bonnafous, P. Chiron, D. Ducard et C. Levy éd., Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 79-87.

LE BART Christian, TEILLET Philippe, 2004, « Erreur, lapsus, gaffes, fautes : le discours politique comme genre », *L'analyse de discours*, R. Ringoot, P. Robert-Demontrond éd., Rennes, Editions Apogée, p. 53-85.

LEGALLOIS Dominique et TUTIN Agnès éd., 2013, *Vers une extension du domaine de la phraséologie – Langages*, n° 189, p. 3-138.

LOCHARD Guy et BOYER Henri, 1998, *La communication médiatique*, Paris, Seuil.

LONGHI, Julien, 2013, « Essai de caractérisation du tweet politique », *L'information*

grammaticale, n° 136, p. 25-32.

MAINGUENEAU Dominique, 2006, « Les énoncés détachés dans la presse écrite. De la surassertion à l'aphorisation », *Interdiscours et intertextualité dans les médias*, M. Bonhomme et G. Lugin éd., *TRANEL*, n° 44, p. 107-120.

MAINGUENEAU Dominique, 2011, « Les 'petites phrases' : sur une petite phrase 'de' Nicolas Sarkozy. Aphorisation et auctorialité », *Communication et langages*, n° 188, p. 43-56.

MAINGUENEAU Dominique, 2012, *Phrases sans texte*, Paris, Armand Colin.

MCCALLAM David, 2000, « Les "petites phrases" dans la politique anglo-saxonne. Notes sur le "sound bite" : une figure qui sape le discours démocratique », *Communication et langages*, n° 126, p. 52-59.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES LANGAGES DU POLITIQUE, 2017, « Figurez-vous », *Selp.eu*, <http://selp.eu/Figures/>

SITRI Frédérique et TUTIN Agnès éd., 2016, *Phraséologie et genres de discours : patrons, motifs, routines – Lidil, revue de linguistique et de didactique des langues*, n° 53, p. 5-159.

TORTERAT Frédéric, 2010, « Quand la publicité politique se confronte au buzz journalistique : le cas des dérapages verbaux traités dans une rubrique de quotidien », *Signes, Discours et Sociétés*, n° 5, <http://www.revue-signes.info/document.php?id=1807>

VERÓN Eliseo, 1989, « Interfaces : de la démocratie audiovisuelle avancée », *Hermès*, n° 4, p. 113-126.

VERÓN Eliseo, 1991, « Les médias en réception : les enjeux de la complexité », *Médias-pouvoirs*, n° 21, p. 166-172.

VERÓN Eliseo, 1995, « Médiatisation du politique : stratégies, acteurs et construction des collectifs », *Hermès*, n° 17-18, p. 201-214.

Modalités de soumission

Les contributions pourront prendre la forme d'articles (maximum 45 000 signes tout compris) ou de notes de recherche (maximum 20 000 signes tout compris). Les auteurs devront soumettre aux trois coordinateurs, avant le **15 mai 2017**, un avant-projet (3 000 signes maximum tout compris), dont l'acceptation vaudra encouragement mais non pas engagement de publication. Les contributions devront être proposées aux deux coordinateurs avant le **1^{er} septembre 2017**. Conformément aux règles habituelles de la revue, elles seront préalablement examinées par les coordinateurs du dossier, puis soumises à l'évaluation doublement anonyme de trois lecteurs français ou étrangers de différentes disciplines. Les réponses aux propositions de contributions seront données à leurs auteurs au plus tard **fin décembre 2017**, après délibération du Comité éditorial. La version définitive des articles devra être remise aux coordinateurs avant la fin du mois de **février 2018**.

Les textes devront respecter les règles de présentation habituellement appliquées par la revue <https://mots.revues.org/76>. Ils devront être accompagnés d'un résumé et de cinq mots-clés qui, comme le titre de l'article, devront également être traduits en anglais et en espagnol.

Coordinateurs : Henri Boyer henri.boyer@univ-montp3.fr et Chloé Gaboriaux chloe.gaboriaux@sciencespo-lyon.fr